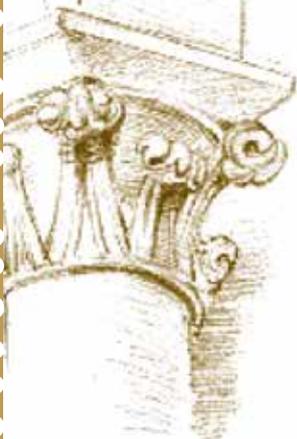
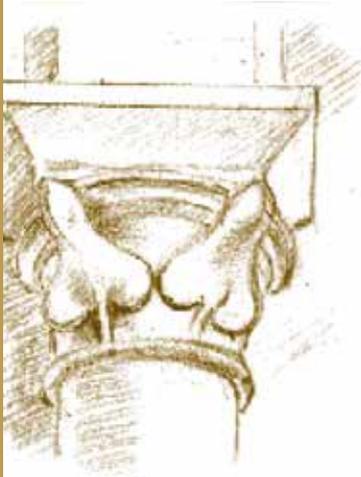


DOSSIER DE PRESSE



L'Abbaye Royale de l'Épau UNE DYNAMIQUE VERTE



*Chapiteaux sculptés,
dessins par Albert Echivard, 1898
(Archives départementales
de la Sarthe, 160J)*

DOSSIER DE PRESSE

L'Abbaye Royale de l'Épau, une dynamique verte

- 1. L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU - p.4**
 - 1.1 - 1229, l'héritage d'une Reine
 - 1.2 - 1959, une renaissance sarthoise
 - 1.3 - 2016, 3ème acte
 - 1.4 - L'histoire continue

- 2. L'ORDRE CISTERCIEN - p.10**
 - 2.1 - Une vie en autarcie
 - 2.2 - Le travail spirituel et le travail de la terre
 - 2.3 - La maîtrise de l'eau

- 3. L'ÉPAU, LE POUMON VERT - p.16**
 - 3.1 - Le projet permacole
 - 3.2 - Le verger conservatoire
 - 3.3 - La mare
 - 3.4 - Le rucher
 - 3.5 - La serre
 - 3.6 - Du jardin à l'assiette

- 4. LA FAUNE ET LA FLORE - p.21**

- 5. L'ABBAYE, DEMAIN - p.22**

“ S’il est possible, le monastère sera construit de telle façon que les moines ne soient pas obligés de sortir de la clôture, ce qui ne convient nullement à leur âme. ”

Règle de Saint Benoît, C.66

1. L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU

1.1 1229, L'HÉRITAGE D'UNE REINE

Illustration Bérengère de Navarre - DR



Bérengère de Navarre, fille du Roi de Navarre Sanche VI et de Béatrice de Castille, est née vers 1160. Elle épouse le Roi Richard I^{er} d'Angleterre, plus connu sous le nom de Richard Cœur de Lion, le 12 Mai 1191 à Limassol à Chypre. Elle devient par ce mariage, Reine d'Angleterre, Duchesse de Normandie, Comtesse du Maine et d'Anjou, et entre ainsi dans la dynastie des Plantagenêts.

Cette union ne donne lieu à aucune naissance. Les époux, mariés durant huit ans, ont un temps de vie commune réduit à seulement quelques mois, le Roi étant régulièrement sur les champs de bataille et étant fait prisonnier pendant 2 ans.

Une fondation royale

Devenue veuve en avril 1199, Bérengère, tente d'entrer en possession de son douaire (droit de l'épouse survivante sur les biens de son mari.), mais doit affronter son beau-frère Jean Sans Terre, nouveau roi d'Angleterre. En 1204, à la mort d'Aliénor, la reine-mère, elle bénéficie du douaire de celle-ci, composé notamment de terres normandes, depuis peu sous le contrôle du roi de France Philippe Auguste. Elle passe un accord avec lui : en échange de ses terres, elle reçoit Le Mans et sa quinte, c'est-à-dire la superficie autour dans un rayon de 5 lieues (environ 20 km). Elle devient Dame du Mans et s'installe dans le palais des comtes du Maine (l'actuel hôtel de ville du Mans). Commence pour elle une vie de piété mais surtout une vie à défendre ses droits, dans sa chapelle comtale : la collégiale Saint-Pierre La Cour.

La Reine Bérengère, décide de la création d'une abbaye en 1228 afin d'y faire reposer son corps après son décès. **En 1228, la Reine est âgée d'environ 68 ans. L'acquisition des terres pour la construction est difficile. La situation se débloque quand le Roi de France, Saint-Louis* (ou Louis IX) donne les terres de l'Épau à Bérengère.**

* Blanche de Castille, mère de Saint-Louis, est la petite fille d'Aliénor d'Aquitaine.

Avec l'aide de Saint Louis

En août 1228, Louis IX accorde à Bérengère le lieu de l'Épau, près du Mans. Mais une contestation s'élève avec les frères de la maison-Dieu de Coëffort, qui déclarent qu'ils l'ont reçu en don d'Arthur de Bretagne, en 1199, quand il prétendait à la succession de Richard Cœur de Lion, son oncle. Bérengère passe, en 1230, une transaction avec eux pour mettre fin au différend. Elle décide alors de donner cette assise foncière, ainsi qu'un ensemble de biens récemment acquis, sans doute à dessein, pour la fondation d'une abbaye.

Louis IX confirme en mai 1230 la donation « d'un lieu appelé l'Espal près la ville du Mans pour la fondation d'une abbaye cistercienne du nom de Piété-Dieu ». Il s'agit alors d'un lieu marécageux, isolé de la cité mancelle, entouré de zones boisées et ceinturé par la rivière l'Huisne. Le don est officiellement effectué en 1228 (date non confirmée) en présence de la Reine Bérengère, de Saint-Louis et de sa mère Blanche de Castille. **Le début de la construction de l'Abbaye de l'Épau se situe entre 1229 et 1230.**

La Reine Bérengère s'éteint en décembre 1230, elle n'aura jamais eu l'occasion de voir l'abbaye de son vivant. **C'est en 1230 que les premiers moines s'installent sur les terres données par le Roi de France.** Ils sont au nombre de douze, accompagné de leur supérieur, l'Abbé Jean. Ils viennent de l'Abbaye de Cîteaux, l'abbaye-mère. L'Épau, considérée comme une fondation tardive en France, est la dix-septième abbaye-fille de Cîteaux.



En 1234, Geoffroy de Laval, évêque du Mans, fait la dédicace de l'église, placée sous le patronage de Notre-Dame et saint Jean-Baptiste.

Le chantier de l'abbaye s'est étalé sur plus d'un siècle. **La construction a débuté par les bâtiments conventuels, lieux de vie des moines. Elle s'achève au début du XIV^{ème}. Faute de moyens, l'édification de la nef est arrêtée à la fin du XIII^{ème}, au bout de seulement trois travées, alors que selon les plans initiaux il en était prévu six. La construction de l'abbaye s'est poursuivie jusqu'au milieu du XIV^{ème} siècle.**

Transaction entre la Reine Bérengère et les religieux de la maison-Dieu de Coëffort, 1230 (Archives départementales de la Sarthe, H 833)

Les grandes dates de l'Abbaye Royale de l'Épau

En 1230

Acte de fondation officiel de l'Abbaye Royale de l'Épau, appelée aussi Abbaye de la Piété-Dieu. Douze moines cisterciens arrivent directement de l'Abbaye de Cîteaux.

En 1365

En pleine Guerre de Cent Ans, destruction partielle de l'abbaye puis reconstruction.

En 1791

Suite à la Révolution française, les derniers moines de l'abbaye (ils ne sont plus que 6) sont chassés. L'abbaye est vendue comme bien national à Pierre Thoré. Elle est transformée en blanchisserie puis en exploitation agricole.

En 1959

L'abbaye est rachetée par le Département de la Sarthe à la Fondation des Apprentis d'Auteuil. Le Conseil Départemental entame des restaurations qui se poursuivent encore aujourd'hui. Dès les années 1970, l'abbaye accueille de nombreux événements (expositions et concerts).

En 1973

L'ensemble des bâtiments de l'abbaye est classés au titre des Monuments Historiques.

L'Abbaye Royale de l'Épau à travers les siècles

La guerre de Cent Ans : En 1365, durant la Guerre de Cent Ans, le monastère est incendié par les habitants du Mans pour que les lieux ne deviennent pas la place forte des « ennemis », qu'on peut rapprocher aux combattants anglais. En grande partie détruite suite à cet incendie, on décide dès 1366 de reconstruire les parties endommagées du monastère. Les moyens manquant, l'abbaye ne sera reconstruite qu'au début du XV^{ème} sur autorisation du Roi Charles.

La Révolution Française : Les moines habitent les lieux jusqu'à la Révolution Française. En 1790, les ordres monastiques sont abolis et les six derniers moines quittent les lieux. L'Abbaye de l'Épau est vendue comme bien national en 1791. Acquis par un commerçant en textile, Pierre Thoré, ce dernier fait de l'abbaye une blanchisserie en textile.

Le monastère est ensuite entre les mains de différents propriétaires où les bâtiments monastiques deviennent des granges, des lieux de stockage agricole, jusqu'à la seconde guerre mondiale où l'abbaye est occupée par l'armée allemande qui en fait un garage pour ses véhicules. Après la guerre, l'Institut des Orphelins d'Auteuils souhaite faire de l'abbaye un centre d'accueil. **Cependant, face aux mesures de protection et à l'ampleur du chantier, l'Institut vend le monastère au Département de la Sarthe en 1959.**



Intérieur Abbatale - début XX^e © AD72 - 18J765

1.2 1959, UNE RENAISSANCE SARTHOISE

Sous l'impulsion de son président d'alors, François de Nicolaÿ, le Département de la Sarthe acquiert, le 18 juin 1959, ce site remarquable par son histoire et son architecture, témoin des grandes heures de l'histoire du Maine et de la Sarthe.



L'église vue du chevet © Photo Lemaître

Il importe alors de mettre un coup d'arrêt à la dégradation des lieux pour pouvoir ensuite redonner tout son éclat à ce site patrimonial et l'ouvrir largement au public. Le Département engage les campagnes d'études et de travaux qui se poursuivent encore aujourd'hui.

L'année même de l'acquisition, en février 1959, est créé le ministère des affaires culturelles, qui poursuit l'œuvre de protection des monuments initiées au XIX^e siècle par l'Inspection générale des Monuments Historiques, et accompagne, à travers notamment l'action de la direction régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire (l'une des trois directions pilotes instaurées en 1969) le Département dans son programme de restauration.

S'ouvrent alors plusieurs grands chantiers de restauration afin de protéger et conserver le lieu. L'abbaye est classée au titre des Monuments Historiques en 1973. À la fin des années 1970, le Conseil départemental décide d'ouvrir le site au public et d'en faire un lieu à vocation politique et culturelle. L'Abbaye devient ainsi le siège de l'Assemblée départementale et accueille les séances dans une salle de l'aile du XVIII^{ème} siècle.

Dès les premières restaurations, l'ambition du Département de la Sarthe est de faire de cette abbaye un haut lieu culturel. Cela se traduit par l'accueil d'événements prestigieux, parmi lesquels le Festival de l'Épau, consacré à la musique classique, le final de l'Europajazz, des rendez-vous BD ou bien encore le cycle de conférence littéraire « *La Voix au Chapitre* ».



L'église, la sacristie, la salle capitulaire, l'escalier et le cellier étant déjà classés depuis 1925, les façades et toitures furent classées une première fois en 1961 avant que ce classement ne soit annulé au profit d'un classement plus général en 1973 et étendu en 2005. Une véritable marque de reconnaissance de sa riche histoire et du haut intérêt patrimonial de son architecture et de son site.



© Sarthe Culture

UN LIEU INSTITUTIONNEL

L'abbaye possède une originalité unique en France: **c'est à la fois un lieu patrimonial, touristique mais également le siège de l'Assemblée départementale.** L'Assemblée du département de la Sarthe tient, en effet, ses séances plénières dans la salle Michel d'Aillières, aménagée dans l'aile datant du XVIII^e siècle.

1.3 2016, LE 3^{ème} ACTE

Le Centre culturel de la Sarthe, créé par le Département pour la gestion de ses sites culturels, devenu aujourd'hui Sarthe Culture, sur proposition du Président Dominique Le Mèner, s'installe à l'abbaye en juillet 2016 avec pour mission de mettre en valeur ce joyau du patrimoine sarthois.

L'Abbaye Royale de l'Épau se dote alors d'une politique culturelle dynamique et audacieuse. La fréquentation du lieu bondit de plus de 70% passant de 31.600 visiteurs en 2016 à 80.640 visiteurs en 2019.

La programmation culturelle est dorénavant rythmée par plusieurs événements : festivals, expositions de photographes de renom (mi-novembre), exposition sur la bande-dessinée (novembre-janvier) et design sonore et patrimonial.

Pour renforcer le rôle culturel du site sur son territoire, le Département de la Sarthe a souhaité mettre en avant la richesse naturelle de l'abbaye. Des jardins (verger, potager, jardin de plantes médicinales) sont en cours d'aménagement selon les principes de la permaculture. L'Abbaye Royale de l'Épau a, par ailleurs, obtenu le label de refuge de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) en 2019.



1.4 L'HISTOIRE CONTINUE

L'histoire ne s'arrête pas là !

Malgré un classement de l'ensemble des bâtiments au titre des Monuments Historiques en 1973, l'histoire du site de l'Abbaye Royale de l'Épau n'en demeure pas moins méconnue d'un point de vue archéologique. La dernière étude remonte aux années 1960.

Le Département de la Sarthe a ainsi engagé, depuis trois années, un vaste programme de recueil des connaissances scientifiques entourant l'histoire de l'Abbaye Royale de l'Épau et de sa fondatrice la Reine Berengère de Navarre.

En 2019, une équipe de l'INRAP a entrepris des fouilles sur un périmètre de 28.000m². Les recherches ont été menées dans le cadre d'un diagnostic archéologique du site cistercien préalable aux futurs travaux d'aménagements : parc paysager, déplacement du gisant de la Reine Bérengère et restauration de la Bergerie.



Le retour du gisant dans l'église abbatiale

La sculpture mortuaire était exposée depuis de nombreuses années aux variations climatiques dans la salle capitulaire. Cette présentation ne réunissait pas les conditions optimales pour sa préservation. **Après une étude archéologique approfondie en 2018, son déplacement dans le chœur de l'église abbatiale, lieu où sont traditionnellement inhumés les fondateurs d'une abbaye, a été retenu. Ce nouveau projet de translation du gisant, réalisé en novembre 2020, poursuit l'histoire de ses nombreux remontages précédents, répondant à chaque fois à un usage différent des lieux et aux besoins d'une époque.**



Dans le cadre du récent déplacement du gisant de la Reine Bérengère en novembre 2020, une fouille archéologique préventive prescrite par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) en suivi de travaux a été réalisée par l'archéologue Jean-Yves Langlois de l'Inrap de septembre à novembre 2020. L'opération a permis de retrouver à l'intérieur du gisant, des restes humains exhumés dans la salle capitulaire par Pierre Térouanne en 1961, ainsi que des reliques placées dans un sac en plastique à la fin des années 1980. Même si leur attribution à la reine Bérengère doit être relativisé, ils n'en constituent pas moins une importante découverte qui fera l'objet d'une étude anthropologique à venir.

Les os vont être étudiés par une anthropologue du CNRS de Caen (étude biologique, prélèvement notamment de dent pour la détermination de l'âge, C14). Les tissus vont être étudiés et consolidés tant que faire se peut, compte tenu de leur état. La médaille va être consolidée et identifiée. Selon les résultats, il sera décidé si le coffre a vocation à être replacé sous le gisant. Les études vont s'échelonner sur plusieurs mois.

Avec le concours de cette discipline scientifique, l'épais mystère entourant l'histoire de l'Abbaye Royale de l'Épau se lève peu à peu. Le champ des études en liaison avec ce dossier fait appel à un large spectre disciplinaire : archéologie, anthropologie, histoire de l'art...

Cette opération n'aurait pu être menée à bien sans le soutien financier de l'Etat, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays-de-la-Loire et la fondation du Patrimoine.

2. L'ORDRE CISTERCIEN

L'ordre cistercien, auquel appartient l'Abbaye Royale de l'Épau, naît de la volonté de renouer avec un monachisme exigeant conforme à la règle de saint Benoît (*règle que Benoît de Nursie rédige pour la communauté qu'il fonde vers 529 sur le mont Cassin*). La spiritualité cistercienne est caractérisée par l'exigence de pauvreté et de dénuement, le travail et le silence, qui visent à faciliter une profonde méditation et à atteindre obéissance et humilité.

Ces valeurs se retrouvent dans les constructions cisterciennes dotées d'une architecture simple, aux décors rares. À leur arrivée à l'Épau, les moines ont réalisé tous les travaux d'aménagement et construit l'abbaye en utilisant des matériaux locaux, principalement du grès et de la pierre de la carrière de Bernay, dont l'usage leur fut concédé par l'évêque du Mans en 1252.

2.1 UNE VIE EN AUTARCIE

La communauté, composée de moines profès (religieux ayant prononcés des vœux), élit l'abbé. Ce dernier nomme, pour l'aider à gérer l'Abbaye, certains de ses frères à des offices : le prieur le représente en son absence ; le cellérier gère les biens de l'abbaye et les moines convers, chargés des tâches matérielles, notamment des travaux ruraux ; l'aumônier distribue les aumônes aux pauvres.

Selon les règles de l'ordre cistercien, l'abbaye de l'Épau est, à l'image d'autres abbayes cisterciennes du Maine, telles Perseigne, Champagne et Bellebranche, implantée dans un lieu isolé mais pas trop éloigné d'une voie de circulation.

La construction du site suit les recommandations du plan de Saint Gall, dessin architectural médiéval, décrivant un complexe monastique bénédictin dans son ensemble.

Les moines cisterciens vivent regroupés en communautés dans des monastères et se protègent du monde extérieur. À l'abbaye, le mur d'enceinte est toujours en place et permet de séparer le monde sacré du reste de la société (monde profane).

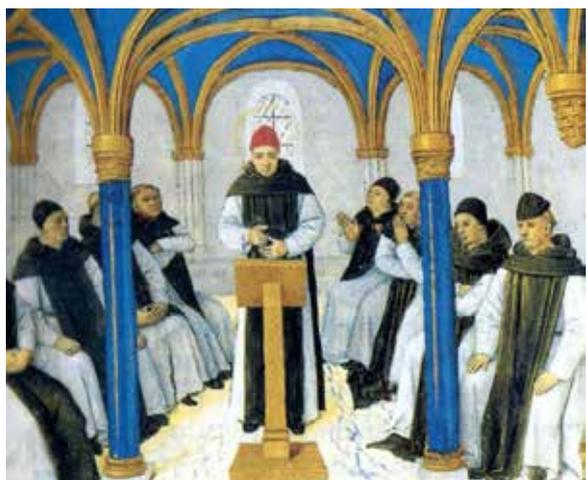


Les moines cisterciens doivent donc vivre autant que possible de manière autarcique en produisant sur place tous les éléments nécessaires au fonctionnement du monastère. Pour l'implantation du site, ils se réfèrent à la règle de saint Benoît qu'ils appliquent dans tous les aspects de leur vie. Par conséquent, ils sont à la recherche du « désert monastique » un espace vierge, éloigné des populations afin de construire leurs abbayes.

Saint Benoît expliquant la règle (miniature du XIV^e siècle).

Pour aller plus loin

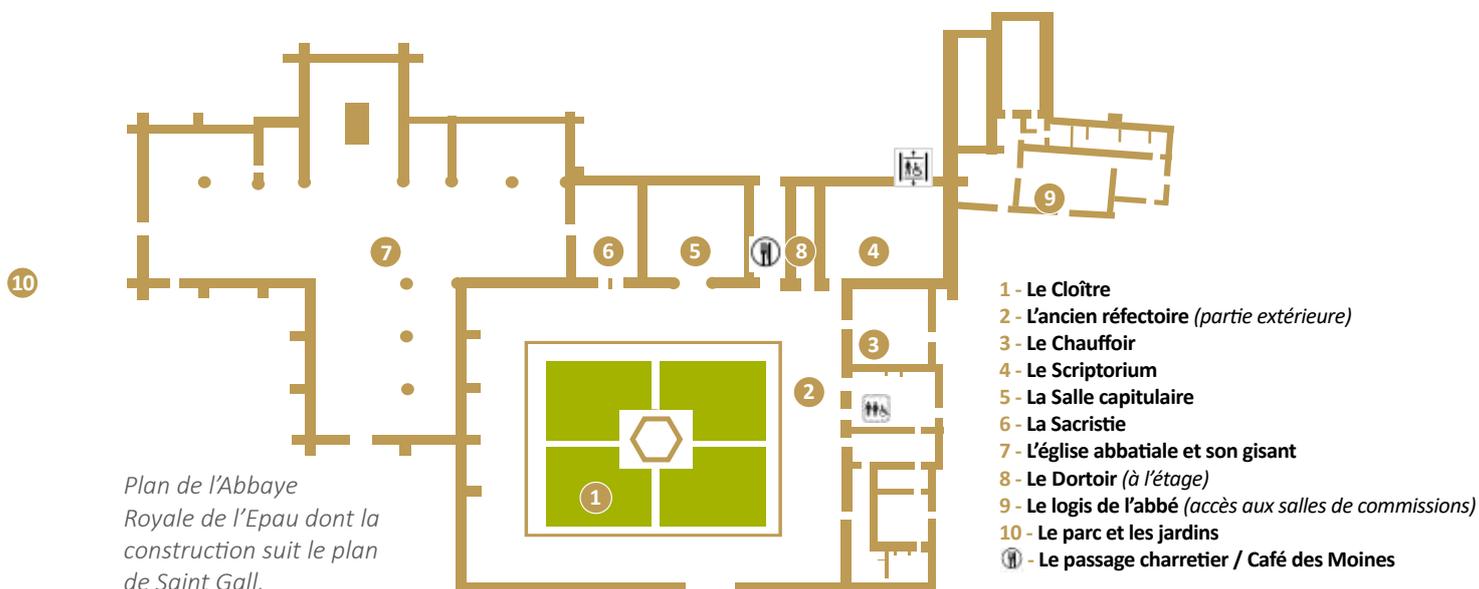
En 1223, Bérengère est déjà considérée comme une grande bienfaitrice de l'ordre cistercien, puisque le chapitre général décide alors que, tous les ans, après sa mort, serait célébré pour elle un service anniversaire dans tous les monastères de l'ordre.



Moine oratoire © DR



Salle Capitulaire © Sarthe Culture



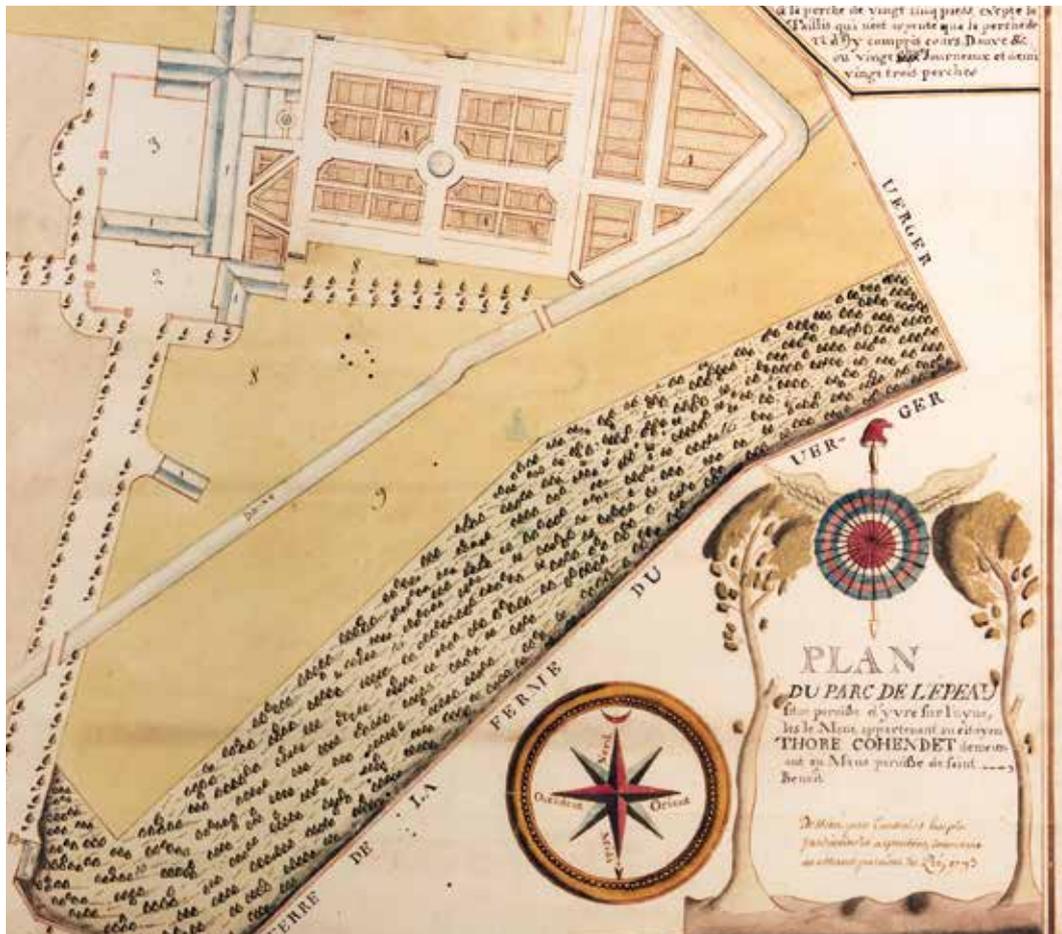
2.2 LE TRAVAIL SPIRITUEL ET LE TRAVAIL DE LA TERRE

Les moines blancs (nommés ainsi car les cisterciens portaient un large habit blanc) sont de grands aménageurs du territoire. Ils choisissent généralement des zones marécageuses, recouvertes de forêts et procèdent à de nombreux aménagements pour rendre le site productif et fonctionnel. À l'Abbaye Royale de l'Épau, les moines ont réalisé d'importants travaux hydrauliques.



Les moines défrichent également les bois pour gagner des terres cultivables et pour utiliser la matière première. Elle leur fournit du bois de chauffe et leur permet de fabriquer des outils et du matériel de construction. La zone située dans la clôture, une fois aménagée et défrichée, est exploitée. Pour vivre de manière autonome, il faut cultiver différents espaces. **Généralement, le jardin médiéval est constitué d'un verger, d'un potager et d'un jardin des simples.**

Dessin ci-contre : Lettrine Q représentant des moines défrichant © Josse Leemage



Plan du parc de l'Épau situé paroisse d'Yvré sur Uine lès Le Mans, appartenant au citoyen Thoré Cohendet, demeurant au Mans paroisse de saint Benoît, 1793 (Archives départementales de la Sarthe, 1 Fi 205)

Le plan de 1793 du domaine montre que les espaces extérieurs de l'abbaye étaient conçus et aménagés afin de subvenir aux besoins alimentaires des occupants. L'état actuel du parc ne rappelle en rien sa vocation jardinière. Le visiteur, en déambulant dans le parc, éprouve bien l'expérience de méditation inspirée par le paysage. Pourtant, il ne visualise pas le temps monastique consacré au travail. Les temps de prière et de travail étaient équivalents dans la règle cistercienne.

Les moines prennent les deux repas de la journée en silence, en écoutant la lecture d'un extrait de la règle ou de la Bible. Leur alimentation est composée de poisson, légumes (fèves, pois, racines), fruits et pain. Les vivres, à l'Épau, sont entreposés dans le cellier, bâtiment situé à une centaine de mètres de la cuisine (aujourd'hui appelé la Bergerie, en raison d'une utilisation ultérieure).

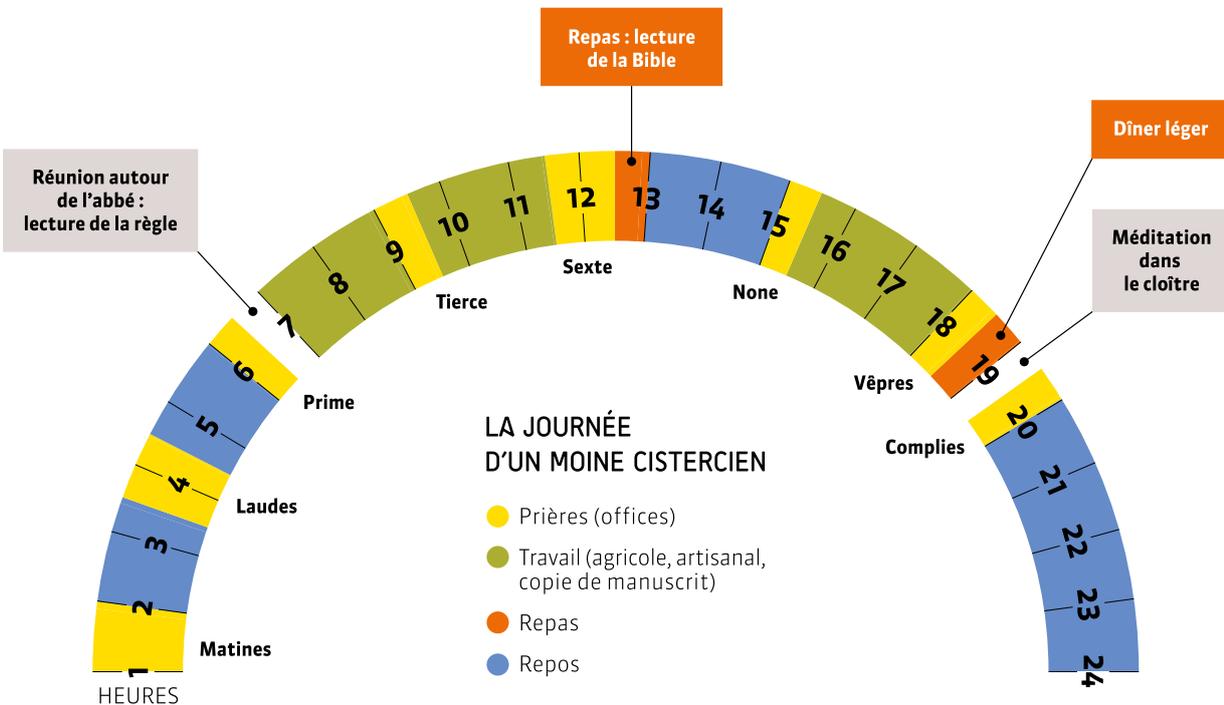
La maîtrise du temps est d'une importance capitale pour les moines. Le temps dicte l'organisation de la journée. Le sacristain est chargé et maître de l'heure. Pendant la journée, il consulte un cadran solaire.



Pour la nuit et les jours nuageux, il a recours à un autre moyen de mesure. Pas d'horloge (qui remonte au XIV^{ème} siècle) mais la clepsydre. Une machine à eau, graduée, qui permet de connaître l'heure en fonction de l'eau écoulee dans les vases comme le principe d'un sablier. La clepsydre a été inventée par les égyptiens et les chinois, dans l'Antiquité il y a plus de deux mille ans.

Clepsydre athénienne reconstituée, Musée de l'agora antique d'Athènes.

Pour se réveiller, le sacristain utilisait une sonnerie grâce à un mécanisme à déclenchement. Ce qui lui permettait d'aller réveiller la communauté pour le premier office de la nuit.



© Agence A Tribu

Les moines, conformément à la règle de saint Benoît, se réunissent chaque jour pour les huit offices (vigiles ou matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies) et pour la messe.

2.3 LA MAITRISE DE L'EAU

L'accord de 1230 entre la reine Bérengère et les chanoines de Saint Pierre-de-la-Cour du Mans précise que l'abbaye est implantée dans un coin de terre situé entre un marécage et une voie de communication, dans un lieu où résidait auparavant un ermite. La présence de l'eau serait à l'origine du nom du lieu.

Dans le Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe paru en 1829, le pharmacien, historien et naturaliste Julien-Rémy Pesche explique que « *le nom de l'Épau, Spallum, paraît venir de palus, épieu, pieu, poteau, mot qui lui-même vient du celtique pal, de ce qu'on entourait de pieux les terrains sur le bord de l'eau ; peut-être de sparus, qui signifie aussi un pieu, une perche de bois ; ou enfin, de palus, paludis, marécage* ».

La présence de marécages et de plusieurs bras de l'Huisne a nécessité des travaux d'assainissement et de drainage. Le barrage du cours de l'Huisne et le moulin dit de l'Épau sont probablement aménagés peu de temps après la fondation, de même que le canal qui permet, en amont, d'amener l'eau tout autour de l'abbaye.



Lavabo - Cloître © Sarthe Culture

Des aménagements hydrauliques ont également été réalisés pour amener l'eau nécessaire aux besoins de la communauté, probablement au moyen de canalisations de terre cuite, comme à l'abbaye de Fontenay (Côte d'Or), de plomb ou de bois. Cette eau était principalement destinée au service de la cuisine, à l'alimentation du lavabo situé dans le cloître, utilisé pour se laver les mains avant les repas et les offices. L'eau est utilisée également pour les latrines.

Jusqu'au XIV^e siècle, la consommation de viande est réservée aux malades. Le poisson, frais ou sec, constitue dès lors une source essentielle de protéines. Les moines construisent donc des pêcheries ou pièges à poissons sur la rivière et aménagent des étangs pour pratiquer la pisciculture.

Les moines possèdent ainsi quatre étangs : les Étangs-Chauds, Bordebeurre, le Verger et l'étang d'Auvours.

Au XVII^e siècle, les baux de location de ces étangs précisent que la moitié de la pêche revient à la communauté. Les besoins étant beaucoup moins importants au XVIII^e siècle, les Étangs-Chauds sont transformés en pâture. Dans ces zones humides, on exploite aussi l'osier et le roseau, pour fabriquer des objets du quotidien en vannerie ou pour créer des clôtures basses. L'eau est aussi une source essentielle d'énergie. Outre le moulin dit de l'Épau, les moines achètent, en 1233, à Gaudin de Pruillé deux moulins au Gué Bernisson (disparus).

Les moines sont également propriétaires, au XVII^e siècle, d'un moulin à foulon qui sert pour le nettoyage et l'assouplissement du drap de laine, et de plusieurs moulins à blé. La farine sert en particulier à la fabrication des hosties, dont une partie est donnée en redevance aux chanoines de Saint-Pierre-de-la-Cour.



Huyme Riviere



© CD72

3. L'ÉPAU, UNE DYNAMIQUE VERTE

Le Conseil départemental de la Sarthe, sous l'impulsion de son président Dominique Le Mèner, a également souhaité insuffler une dynamique verte en développant le parc et les jardins de l'Abbaye Royale de l'Épau. Le projet vise, *in fine*, à retrouver les espaces naturels d'une abbaye cistercienne tout en prêtant une oreille attentive aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

3.1 LE PROJET PERMACOLE

Un retour aux origines

L'état actuel du parc ne rappelle en rien sa vocation jardinière. Les références historiques dont nous disposons montre que dans les abbayes cisterciennes, il existait quatre types d'espaces cultivés :

- Le jardin des plantes médicinales,
- Le potager,
- Le verger
- Le jardin du cloître.

Le visiteur, en déambulant dans le parc, éprouve bien l'expérience de méditation inspirée par le paysage. Il faut alors rappeler que les temps de prière et de travail étaient équivalents dans la règle cistercienne. Pourtant, le visiteur ne visualise pas le temps monastique consacré au travail. Par ailleurs, les principales voies de circulation enserrant étroitement les bâtiments ne permettant pas d'avoir une lecture globale du monument.

Pour reconstituer l'ambiance du jardin, des ruches et une jachère fleurie ont été implantées, il y a deux ans et la gestion de certaines parcelles est faite en pâturage.

La mise en culture d'une partie du site, dans le respect du tracé historique, offrira aux visiteurs un nouveau centre d'intérêt qui évoluera avec les saisons et les différentes plantations. Le choix retenu a été la création d'un jardin productif respectueux de l'environnement via l'utilisation d'un type de maraîchage innovant et durable : la permaculture.

Redonner au site sa dimension agricole primaire

Le choix retenu est de **créer un jardin productif respectueux de l'environnement et de valoriser un type de maraîchage innovant et durable, s'inspirant de la permaculture et respectant les principes de l'ordre cistercien, avec un traitement esthétique évoquant les fonctions du jardin monastique**. Il offrira aux visiteurs un nouveau centre d'intérêt qui évoluera avec les saisons et les différentes cultures. La réalisation sera progressive : Il s'agit de remettre en culture une partie du site, en respectant le tracé historique pour en laisser une autre aux manifestations.

QU'EST-CE QUE LA PERMACULTURE ?

La permaculture est à la fois une philosophie et une méthode de conception/aménagement de systèmes de production ayant pour but une préservation des milieux et des hommes. Cette méthode s'inspire à la fois des observations du fonctionnement des milieux naturels et des évolutions des connaissances scientifiques.

Le mot permaculture a été inventé dans les années 70 par les Australiens Bill Mollison et David Holmgren. C'est une contraction des termes : permanent et culture. Le projet de l'Épau est inspiré du projet de la ferme du Bec Hellouin en Normandie, partenaire du projet.



3.2 LE VERGER CONSERVATOIRE

La première étape du jardin permaculturel fut amorcée en **mars 2017** par la **plantation d'un verger conservatoire de fruitiers d'espèces locales** (pommiers et poiriers), choisies avec l'association des *Croqueurs de pommes* en fonction de leur adéquation aux caractéristiques du site. La première étape a vu la plantation de 105 pommiers et poiriers dont 75 ont été surgreffés à l'hiver 2018.

La constitution d'un verger conservatoire, vise à mettre en valeur des espèces locales

- 55 pommiers et 20 poiriers non greffés sont plantés.
- 20 pommiers et 10 poiriers déjà greffés ont également été plantés.



Les variétés retenues sont :

- **Pommiers** : Belle de Boskop, Bonne hotture, Chailleux, Grand Alexandre, Rosa, Grand-mère, Gros locart, Reinette d'Anjou, Reinette de Caux, Reine des reinettes
- **Poiriers** : Alexandrine Douillard, Beurre superfin, Duchesse d'Angoulême, Soldat laboureur, Olivier de Serre



© CD72



© Sarthe Culture



© Sarthe Culture

3.3 LA MARE

En permaculture, la création d'une mare répond à un besoin de diversité écologique. Leur rôle consiste, en outre, à tempérer le microclimat environnant et à favoriser les échanges entre les milieux aquatiques et terrestres.

La création de ce point d'eau à l'automne 2019 près du transept Nord de l'église abbatiale, participe aussi à la gestion raisonnée de l'eau. Une mare est un élément important du design permacole et participe à l'équilibre du microclimat nouvellement créé.



© Sarthe Culture

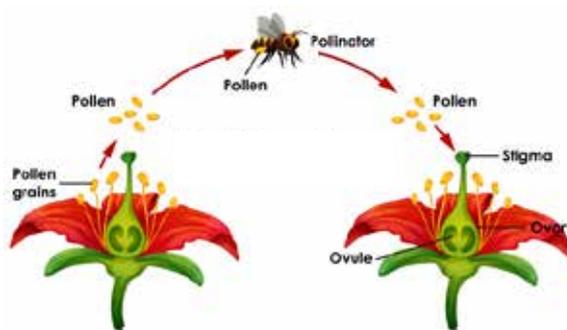
Pour aller plus loin :

Des fouilles préventives ont été diligentées par les services de l'Etat pour vérifier si le terrain ne recelait pas des traces d'occupation humaine ancienne. Les fouilles n'ont pas montré signe d'occupation à cet endroit.

> Dimensions :
Rayon de 5 m
Profondeur 1m

3.4 LE RUCHER

L'abeille est l'être vivant le plus important de notre éco système. Cet insecte est très présent à l'Abbaye Royale de l'Epau, le site accueille pas moins de 10 ruches. Chacune comporte environ 20 000 abeilles en hiver et 60 000 en été. Tous les ans, le miel des ruches de l'Abbaye est récolté (environ 200kgs) et vendu dans la boutique du site.



Toutes les abeilles sont extrêmement utiles à la nature car elles participent au phénomène de pollinisation.

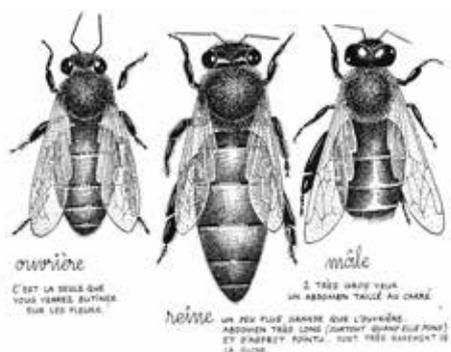
La pollinisation est un système de fécondation des plantes par transport de pollen. Elle peut se faire via le vent, l'eau ou par l'intervention des insectes pollinisateurs dont l'abeille fait partie. En butinant, les abeilles se déplacent de plante en plante pour récolter le nectar avec leur langue. En réalisant cette action, du pollen s'accroche à leurs pattes arrière et quand elles passent sur une autre plante certains morceaux se détachent favorisant la reproduction des espèces et leur brassage génétique.



Pour aller plus loin :

Abeilles mellifères : En France il existe entre 800 et 1000 espèces d'abeilles réparties en sept familles, la plus connue étant la famille des apidés dans laquelle l'on trouve les abeilles mellifères (productrices de miel).

Les abeilles à miel, sont des espèces sociales. Elles vivent en communautés composées d'individus interdépendants. Cette communauté porte le nom, d'essaim. A l'origine, ces colonies d'essaims se formaient dans des cavités naturelles (tronc d'arbres, rochers etc.), mais l'homme pour pouvoir récolter le miel, les a installées dans des ruches. L'essaim est une société avec une organisation très codifiée qui permet aux abeilles de stocker le miel pour en faire des réserves et ainsi permettre à la colonie de passer l'hiver. Au printemps suivant, la communauté pourra continuer son développement. Les espèces mellifères ne représentent qu'une infime partie de la population totale des abeilles. La majorité des abeilles ne produisent pas de miel et un grand nombre d'entre elles sont solitaires. Elles utilisent le nectar et le pollen comme nourriture mais ne transforment pas le nectar en miel et ne font pas de grosses réserves.



Les différents rôles d'une abeille au cours de sa vie :
Les abeilles ouvrières sont des sœurs, toutes filles de la reine. Elles jouent de nombreux rôles successifs au cours de leur courte vie (45 jours en été, et 6 mois en hiver), successivement nettoyeuses, nourrice, bâtisseuses, gardiennes, ventileuses, et enfin butineuses.

Image : La Hulotte n° 28-29

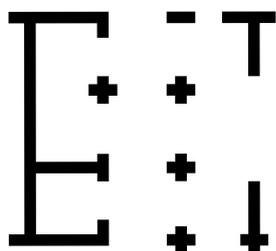
3.5 LA SERRE

Une serre de 60m² est venue compléter durant l'été 2020 le projet d'aménagement des jardins. **Rappelant l'architecture de l'abbaye, cet espace accueille des tables de culture destinées au développement des semis (notamment au moment des gelées).** Ce nouveau lieu permet également de récolter des légumes sur une période plus longue. Cette serre de production est à usage professionnel uniquement. Cet espace n'est pas ouvert à la visite.

> 60m² au sol - Hauteur : 4 m - Largeur : 5 m
Longueur : 12 m - Matériaux utilisés : acier et verre



3.6 DU JARDIN À L'ASSIETTE



Café des
MOINES
Abbaye Royale | LE MANS

Désormais lieu de programmation culturelle, l'abbaye poursuit son déploiement et renoue avec son ancienne vocation vivrière. Si la plantation d'un verger conservatoire en mars 2017 marquait la première étape de la transformation du parc en jardin permaculturel, l'ouverture du « Café des Moines » en est sa pièce maitresse. En effet, **cet espace de restauration a vocation à valoriser les produits des jardins de l'abbaye.**

Situé au cœur même de l'Abbaye, entre le cloître et la prairie Est, « Le Café des Moines » accueille les visiteurs dans un cadre intimiste aux tonalités « industrielles ». Composé de mobilier en bois, fer et cuivre, cet espace de 35 m² au style décalé, tranche résolument avec le dépouillement des bâtiments monastiques.

La terrasse en extérieur, avec une vue imprenable sur les 13 hectares du parc de l'abbaye, permet aux visiteurs de s'offrir une pause à la fois gourmande et ressourçante.

Le Café des Moines, réservé uniquement aux visiteurs, propose des plats (assiettes, salades gourmandes etc..) élaborés à partir de produits frais issu du jardin et/ou principalement locaux : (charcuterie, bières, biscuits, fromages) privilégiant ainsi les circuits courts.



© CD72



© CD72



© Sarthe Culture

4. LA FAUNE ET LA FLORE

Sensible à la préservation de la faune et de la flore, l'Abbaye Royale de l'Épau a obtenu en 2018 le label LPO France (ligue de protection des oiseaux). Bénéficiant de la proximité de l'Arche de la nature et des bois de Changé, le parc de l'abbaye accueille une multitude d'espèces dont certaines peu visibles dans un milieu urbain.

Avec cette labélisation, l'abbaye s'engage à préserver et accueillir la biodiversité de proximité en respectant certaines règles comme :

- Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore
- Adopter un mode de gestion écologique en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques si une intervention est vraiment nécessaire.
- Préférer les engrais naturels (compost, purin d'ortie, etc.) et favoriser les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.
- Adopter des gestes écocitoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant les déchets ménagers.

➕ Plus d'informations ici : <https://www.lpo.fr/refuges-lpo>

Pour aller plus loin

Une partie des parcelles du site est gérée en éco-pâturage.



5. L'ABBAYE, DEMAIN

La mise en culture d'une partie du site, offrira aux visiteurs un nouveau centre d'intérêt qui évoluera avec les saisons et les différentes plantations. Ainsi, un nouveau parcours permettra d'avoir un recul sur le bâti. Un poulailler, un espace pédagogique ainsi qu'un jardin monastique verront le jour dans les prochaines années.

Restauration de la Bergerie

Le réaménagement du bâtiment dit « la Bergerie » en un nouvel espace pédagogique verra le jour en 2022. Au-delà de la sauvegarde d'un patrimoine architectural plusieurs fois centenaire, l'objectif de cette restauration vise à améliorer l'offre d'accueil sur le site, en adéquation avec la politique culturelle du Département, répondant à une logique d'ouverture des publics.

© Sarthe Culture



Aujourd'hui communément appelé « la Bergerie », ce bâtiment est le seul à n'avoir pas encore été restauré depuis l'acquisition de l'Abbaye Royale de l'Épau par le Département de la Sarthe, il y a de cela 60 ans. Des bâtiments annexes de l'abbaye d'autrefois, il ne subsiste que cet édifice, qui reste assez mal connu. Vestige du passé agricole de l'abbaye, il semblerait que le bâtiment ait servi de cellier et de grange. Préalablement au chantier de restauration, une campagne de fouilles archéologiques a été entreprise sur son pourtour afin

de mieux connaître ce bâtiment. D'après J. Guilleux, docteur en histoire et spécialiste en archéologie, « la conservation de ce type de bâtiment agricole au caractère civil et à la fonction agricole datant du XIII^e siècle reste rare au sein des abbayes ».

Le Département de la Sarthe a pour ambition de créer un lieu modulable et fonctionnel qui permettra d'accueillir toutes sortes d'animations pour tous les publics (familles, adultes, groupes, personnes en situation de handicap) : conférences, spectacles, ateliers. Ces manifestations permettront d'enrichir la programmation culturelle de l'Abbaye Royale de l'Épau.

La renaturation des douves

Comme tout monument cistercien, le site de l'Abbaye Royale de l'Épau est ceinturé par des douves. La renaturation ou restauration se compose de deux phases : enlèvement des sédiments accumulés au cours des ans (chute des feuilles, lessivage des sols, faible courant contribuant aux dépôts) et renforcement des berges grâce à du génie écologique à base de replantation de végétaux.

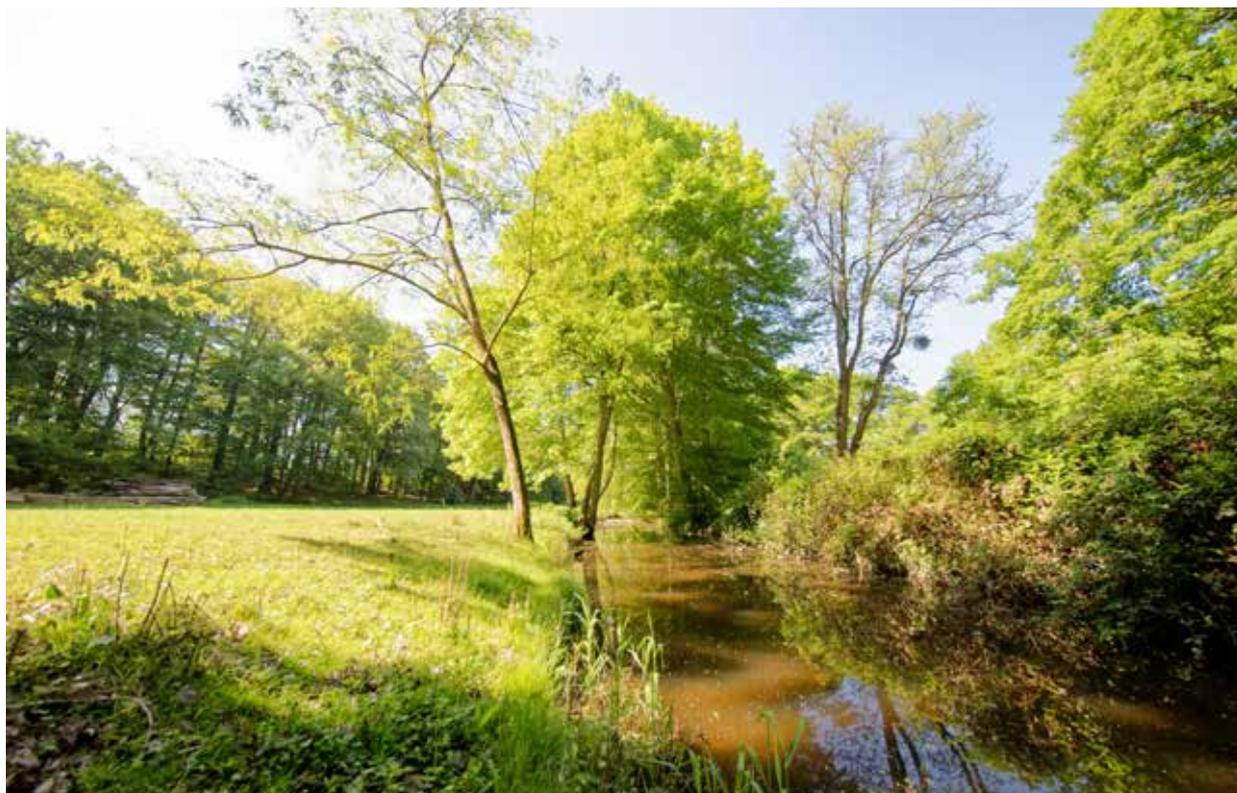
La réhabilitation des douves, prévue au cours au printemps et à l'été 2021, concourt à l'amélioration du milieu naturel en limitant l'asphyxie du milieu par envasement.. Ces travaux de restauration, qui permettront par ailleurs de redonner aux douves un caractère plus marqué d'eau circulante, participent à la mise en valeur d'un moment historique situé au sein même d'un parc de 13 hectares et favorisent ainsi l'attractivité touristique d'un territoire.

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DÉPARTEMENTALE

Les cours d'eau sont des milieux naturels riches mais fragiles qu'il convient d'entretenir de manière raisonnée. Les programmes de travaux ambitieux engagés par le Département concourent à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau dont il a la charge, en restaurant la continuité écologique permettant la circulation des poissons et des sédiments (11 passes à poissons réalisées sur la Sarthe aval) et en restaurant les annexes hydrauliques riches en biodiversité.

Pour mémoire, le Département de la Sarthe assure la valorisation du domaine public fluvial dont il est propriétaire à savoir, la Sarthe aval du barrage d'enfer au Mans à la limite du Maine-et-Loire, et le Loir, du barrage de la pointe à Chahaignes à la limite du Maine-et-Loire. Il gère également les infrastructures hydrauliques, liées à la navigation sur la Sarthe aval.

En complément de ces actions sur les cours d'eau domaniaux, le Département de la Sarthe déploie une politique en faveur de la biodiversité orientée notamment vers la protection et la gestion d'espaces remarquables (Espaces Naturels Sensibles) et la restauration du bocage (arbres, haies et mares).



© Dominique Breugnot

